L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON.
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut une UNION indissoluble."

JEUDI MATIN, 8 MAI 1834.

POUR GOUVERNEUR:

J. B. DAWSON.

Memento pour les élections prochaines.

1°. On se rappelle qu'Edward D. White a voté en faveur d'une loi (sur les sucres) qui a été portée pour notre malheur et pour la ruine de notre état si florissant.

2°. Nous l'avons envoyé au Congrès pour défendre nos droits, et pour représenter nos besoins, il a vendu les uns et foulé aux pieds les autres!!

Elevé parmi nous, JOHN B. DAWSON a grandi avec nous; ensemble nous avons vu notre pays passer de la servitude à l'indépendance. Il a toujours joui de l'estime de ses concitoyens. Comme galant homme, il a toujours été respecté, comme citoyen, il a toujours été aimé, et comme juge, il a toujours été honoré.

SECOND DISTRICT SENATORIAL:

R. MARIGNY.

Pour le Congrès:—1er. district, CH. GAYARRE;
" 2d " JAMES BRADFORD;
" 3e " J. WALKER.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 8 mai.

Nous sommes autorisés à annoncer M. J. J. MERCIER, comme candidat à la place d'alderman du 2e. district, en remplacement de M. Buisson, résignataire.

La malle du nord n'est pas arrivée hier.

Nomination par le Gouverneur.

Le colonel Persifor Frager Smith a été nommé Adjudant et Inspecteur-Général de l'Etat de la Louisiane, en remplacement de M. F. Gaiennié, résignataire.

Ainsi que nous l'avions promis, nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs, la protestation du Président Jackson contre les mesures factieuses et illégales du Sénat des Etats-Unis. La dernière mesure adoptée par le Sénat, contre le Président, offre le singulier spectacle d'une chambre qui exerce en même temps le droit d'accuser et de juger; la Chambre des représentants est seule investie de cette portion du pouvoir de ces droits. Jusqu'à présent aucun de notre pays n'a pas offert un pareil exemple. Le Sénat a porté une atteinte directe à la Constitution. *Le Président est accusé et condamné par une branche du gouvernement, pour avoir outrepassé les privilèges et abusé de son pouvoir.* La justice qu'il a lui-même et au peuple qui a placé en confiance en lui, l'ont obligé à se laver des crimes qu'on lui impute, et à nier l'autorité de ceux dont jugé avec si peu de réflexion. Nous recommandons à tout homme de lire ce protêt avec calme et sang-froid, quelques que soient d'ailleurs ses opinions politiques. Quelque confiance que l'on ait dans le Sénat, quelque respect que l'on professe pour les actes émanés de son autorité, en réfléchissant sur la conduite qu'il vient de tenir dans cette circonstance, on ne peut ne pas reconnaître que les membres qui ont voté en faveur de cette résolution, ont porté atteinte à la constitution, se laissant entraîner par des motifs que tout honnête homme repousse comme vils et méprisables. Il est nécessaire de se rappeler que la guerre déclarée au Président, a pour cause la question de la Banque des Etats-Unis, cette institution a déjà répandu l'alarme dans tout le pays. Elle a porté partout la misère, la gêne et la désolation; la secte aussi bien que les particuliers ont été plongé dans le deuil, par ses infâmes projets. Dans tout cela, elle n'a eu en vue que d'abattre le pouvoir; quand ses intérêts l'ont exigé, ennemis, amis, elle a tout sacrifié: et ceux qui ont été assez aveugles pour se croire à l'abri de ses coups, elle les a ruinés, et a contemplé leur misère avec satisfaction. Ce tableau n'est nullement chargé; il retrace fidèlement les choses telles qu'elles se sont passées. Le fait est assez grave par lui-même, pour qu'on y porte toute son attention. Et quand le pouvoir responsable fait connaître un si dangereux monopole, qui fait ouvertement la guerre aux libertés du peuple, il est du devoir de tout bon patriote, de tout homme qui désire la conservation de nos sages institutions, de considérer l'importance de cette crise et de comprendre la nécessité de soutenir le président dans ses courageux efforts pour étouffer l'hydre et sauver le peuple des plus épouvantables catastrophes. Cette question est féconde en conséquences, et quiconque, soit par ignorance, soit à dessein, soit par intérêt, manquera à ses devoirs ou à ses principes, il assumerait sur sa personne, la plus grande responsabilité, non seulement à l'égard de ses contemporains, mais encore à l'égard des générations futures.

Nous avons autant d'admiration que qui ce soit pour le Sénat des Etats-Unis, en tant qu'institution politique. Nous croyons que ce corps doit servir comme d'un frein salutaire aux actes du pouvoir exécutif, et qu'il est nécessaire qu'il exerce une influence sur ces actes, et personne n'est plus que nous disposé à reconnaître la nécessité de l'exercice d'un tel droit. Mais dire pour cela, que nous n'avons aucune crainte, que nous regardons ce corps comme infaillible, et que nous ne pouvons tous les abus qu'il peut faire de ses pouvoirs, ce serait folie. Dans la circonstance qui nous occupe, le Sénat ou plutôt la majorité qui a si légèrement et ne s'appuyant sur aucun principe, contrôlé les actes du Président, a outrepassé ses pouvoirs; en admettant même que le président soit dans son tort, ses accusateurs sont également coupables, parce qu'ils ont agi illégalement; et personne ne peut approuver leur conduite. La constitution est positive sur ce point; elle dit qu'à la Chambre des Représentants seule est réservé le droit d'accuser le Président, et au Sénat le droit de juger. Or, le Senat s'est érigé en chambre d'accusation, donc il a violé la constitution, donc il est coupable. Nous défions nos adversaires les plus habiles de réfuter cet argument. Quelles réflexions peut-on faire maintenant sur la conduite du Sénat? Les hôtes sont pénibles, car, sous n'ignorons pas quelles peuvent être les conséquences d'un exemple si funeste, donné par le premier corps de l'Etat.

Ce protêt est écrit dans les termes les plus sages et les plus mesurés; les arguments sont irrésistibles, et nous croyons que nos lecteurs en tireront la même conclusion que nous.

LES PRINCIPES ET NON LES INDIVIDUS.

La calomnie est une excellente ressource pour certaines gens qui en manquent d'ailleurs: et comme c'est un genre de talent qui coûte peu, le *Louisiana Advertiser* n'en est pas avare. Ne sachant plus quel moyen prendre pour servir son nouveau candidat; car il en a eu, tour à tour, plus d'un. Le *Louisiane!* étant à bout, dit-on nous, d'amplifications, sur les vertus, l'éloquence, les bons et loyaux services, &c. &c., de M. White, il imagine qu'il parviendra à jeter quelque défaveur sur M. Dawson en le qualifiant de *candidat de la Douane*. L'invention lui paraît si belle, si utile, qu'il en use dans deux articles consécutifs; comme si le public pouvait être dupe d'une pareille niaiserie. Si, rester fidèle aux principes constitutionnels, et ne pas faire scission avec le gouvernement général, est à la fois le principe de M. Dawson, et celui des employés des Douanes; il faut avouer que cette coïncidence, loin de faire tort, ni à l'un, ni aux autres, doit passer, aux yeux du public, pour le résultat d'une opinion très rationnelle; puisqu'elle est encore celle de l'immense majorité de la nation. M. White est l'homme opposé d'Adams; J. Adams passe pour l'homme de l'aristocratie anglomane, en conclurons nous que White soit le candidat des anglais? non certainement; si nous sommes ses adversaires, nous avons trop de loyauté pour aller inventer de si sottes, nous avons trop de loyauté pour aller inventer de si stupides calomnies et nous combattrons ouvertement ses opinions par des raisonnemens, et non par des épithètes ridicules. Que peut être, à la Louisiane, un candidat des Douanes? quelle partie peut avoir cette qualification? qu'est elle-même une Douane? En vérité, c'est ravaler bien bas l'esprit public que de penser qu'il ne fasse pas justice de si pauvres moyens! Il existe, bien malheureusement, deux partis fort distincts, que nous nous garderons bien de désigner comme étant l'un celui du président, l'autre celui de la banque. Nous tomberions précisément dans la même faute que nous reprochons au *Louisiana*. Le président comme la banque, ne sont à nos yeux que des individus jugés depuis long-temps. Mais ce que nous admettons comme mobiles de ces deux partis, ce sont des principes; et des principes diamétralement opposés. Les gens qui s'effrayent de mettre en avant les individus cherchent seulement à déguiser les principes; la lutte actuelle n'étant autre que celle de la démocratie contre les privilèges. Nos institutions, notre gouvernement, sont essentiellement démocratiques; et c'est à quoi l'on en veut. On veut des privilèges, des exceptions, des classes, de l'aristocratie! et comme le président, malgré tous ses travers d'esprit, s'est montré jusqu'ici l'homme des principes; comme il s'est déclaré contre le privilège, c'est à lui qu'on s'attaque; et l'on feint de calomnier comme un homme capable de tout, pour tenant fermement aux principes fondamentaux de la république, se sont ralliés, non à Jackson, mais au gouvernement général. C'est pourtant ce que tout bon citoyen a dû faire, et quelques prévisions que l'on